



COMMUNE DES ROUSSES
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DE PLUSIEURS EMPRISES DU DOMAINE PUBLIC ET
CHEMINS RURAUX INUSITES ET CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC DE PARCELLES
DU DOMAINE PRIVE COMMUNAL AUX ROUSSES

Par arrêté du 17 décembre 2019 n° 19111, le Maire des Rousses a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour désaffectation et déclassement de plusieurs emprises du domaine public et de chemins ruraux inusités :

- impasse route des Rousses en bas
- chemin rural non utilisé de la petite Redoute
- chemin rural « chez Boiteux »
- rétablissement du tracé du chemin « chez Pithion »
- ancien chemin « chez le Pun »
- ancien chemin « vers le colibri »

et classement dans le domaine public de parcelles du domaine privé communal

- d'une parcelle aux Berthets (rue de la fromagerie) et du nouvel accès du chemin de la Scie (chez Pithion).

Monsieur François GOUTTE-TOQUET domicilié 527 chemin de la Vignette 39170 LAVANS LES SAINT CLAUDE, cadre supérieur de la Poste en retraite, a été désigné comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie des Rousses du **mardi 4 février 2020 à 8 h 00** au **mardi 18 février 2019 à 17 h 00** aux jours et heures suivants :

Mardi, mercredi, vendredi : de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00

Lundi : de 13h30 à 17 h 00

Jeudi : de 8 h 00 à 12 h 00


Le commissaire-enquêteur recevra en mairie des Rousses :

- **Mardi 4 février 2020 de 9 h 00 à 11 h 00**
- **Mardi 18 février 2020 de 15 h 00 à 17 h 00.**

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur ce déclassement pourront être consignées sur le registre déposé en mairie ou également être adressées par écrit à la mairie des Rousses et au commissaire-enquêteur de manière qu'elles puissent lui parvenir avant la clôture de l'enquête.

Fait aux Rousses, le 2 janvier 2020

Le Maire,



Bernard MAMET

